

Comité de suivi du projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e Chute de la rivière Mistassini

Compte-rendu de la réunion du lundi 20 juin 2016 tenue au restaurant Coq Rôti de Dolbeau-Mistassini à 13 h

Étaient présents :

Mmes **Aline Gagnon**, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (OBV)

Monique Laberge, Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD)

Nicole Huybens, Laboratoire de recherche sur la non-acceptabilité sociale (LARENAS) de l'Université du Québec à Chicoutimi

Diane Imbeault, représentante de Notre-Dame-de-Lorette

MM. **Patrick Déry**, Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB)

Raymond Gagné, représentant des riverains de la rivière Mistassini

Gilles Granal, propriétaire de l'entreprise Aventuraid, représentant du milieu récréotouristique de Girardville

Laurier Bergeron, administrateur de la Société de gestion environnementale de Dolbeau-Mistassini, représentant du secteur environnement et développement durable

Carl Boudreault, comité de développement de Girardville, représentant du secteur socioéconomique de Girardville

Marc Morin, personne-ressource, Énergie Hydroélectrique Mistassini (EHM)

Alexandre Gauthier, secrétaire, Énergie Hydroélectrique Mistassini (EHM)

La réunion est animée par Mme Aline Gagnon

Résumé des discussions

1.0 MOT DE BIENVENUE

Mme Aline Gagnon souhaite la bienvenue à tous. Elle profite de l'occasion pour faire son mea culpa en raison du retard dans l'envoi de l'avis de convocation. Il faudra corriger le tout en collaboration avec le secrétaire du comité.

2.0 VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Aline Gagnon constate qu'il y a quorum. La réunion peut donc débuter.

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Aline Gagnon en fait la lecture. Elle demande si des membres ont des ajouts. La réponse étant négative, elle propose tout de même de conserver le varia ouvert. Mme Nicole Huybens en fait la proposition.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 21 MARS 2016

Mme Aline Gagnon demande aux membres s'ils ont bien reçu la proposition de compte-rendu de la rencontre du 21 mars dernier et pris connaissance de son contenu. Son adoption est proposée par Mme Diane Imbeault.

Mesure de suivi

- **Rendre public le compte-rendu de la rencontre du 21 mars 2016 sur la page Web du comité de suivi du site energievertelsj.ca**

5.0 SUIVIS DÉCOULANT DU COMPTE-RENDU

M. Alexandre Gauthier passe en revue les mesures de suivi du dernier compte-rendu. Concernant le siège réservé au représentant autochtone, Mme Aline Gagnon explique les raisons qui font que le siège n'est toujours pas occupé. L'une d'elles est qu'elle n'a pas eu de retour à la suite de ses démarches entamées auprès de la Société de développement économique ilnu (SDEI) de Mashteuiatsh. Elle va tenter de nouvelles approches avant la prochaine rencontre et en fera rapport au comité.

En ce qui a trait aux mesures prises par EHM pour diminuer la vitesse et réduire la poussière dans le rang de la Pointe, MM. Gagné et Granal disent qu'ils sont à l'aise avec les actions initiées, notamment l'installation de panneaux. Les deux promettent de demeurer vigilants.

Mesure de suivi

- **Rendre compte des démarches pour trouver un représentant pour le siège réservé aux autochtones.**

6.0 SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE MISTASSINI (EHM) ET L'OBV LAC-SAINT-JEAN

Mme Aline Gagnon procède à la signature officielle des deux copies du document.

Mesure de suivi

- **Mettre en ligne le protocole d'entente entre Énergie Hydroélectrique Mistassini (EHM) et l'OBV Lac-Saint-Jean sur la page Web du comité.**

7.0 RETOUR SUR LA VISITE DE CHANTIER

Mme Aline Gagnon demande à M. Patrick Déry de lancer la discussion. Celui-ci se dit très satisfait de l'exercice et trouve une grande différence avec Val-Jalbert dans le sens où les zones de travaux sont regroupées. Pour sa part, M. Raymond Gagné dit avoir trouvé la visite spéciale et impressionnante, lui qui est pourtant un habitué du secteur. Il dit avoir eu des inquiétudes quand il a vu la ligne électrique qui traversait la rivière, mais il a été rassuré quand on lui a mentionné qu'elle allait être enfouie. M. Marc Morin confirme que ce sera effectivement le cas. Il mentionne que dans le cadre de l'étude d'intégration Hydro-Québec absorbe une partie des coûts de raccordement en fonction du mégawatt installé. Le point de raccordement a été aménagé à Girardville et les coûts ont été absorbés dans le projet par EHM, qui est propriétaire de la ligne. M. Gilles Granal demande si la ligne va traverser la rivière Ouasiemsca de façon aérienne au niveau des serres. Marc Morin répond positivement.

Mme Nicole Huybens et M. Carl Boudreault se sont dit chanceux d'avoir pu effectuer cette visite au cours de laquelle la première a pu admirer la démesure des humains et le second a constaté l'évolution du projet. Pour sa part, M. Laurier Bergeron a adoré sa visite et s'est dit particulièrement impressionné par les façons de faire en matière de santé et de sécurité, lui qui possède un bagage de superviseur de mines dans le nord.

Mme Diane Imbeault a qualifié cette visite d'exceptionnelle et fut particulièrement impressionnée par le fait que chaque travailleur, tel une fourmi, savait exactement quelle était sa tâche. Elle a aussi mis en lumière les nombreux efforts d'EHM en matière de sécurité, notamment avec l'installation de plusieurs clôtures. Elle est aussi sensible à la réutilisation des résidus et au peu de dommages causés au terrain. Sans compter qu'une fois les infrastructures complétées, il y aura des travaux de réaménagement. Elle souligne enfin que les employés qui guidaient le groupe ont pris la peine de répondre à l'ensemble des questions de façon documentée et précise.

Mme Aline Gagnon partage l'affirmation de sa collègue quant à la clarté des explications reçues. C'est pourquoi elle suggère d'adresser des félicitations à l'endroit des deux accompagnateurs d'EHM. M. Alexandre Gauthier indique que l'équipe de chantier est très efficace et lui rend de précieux services dans le cadre de son travail. Il peut toujours compter sur elle lorsqu'il a besoin d'informations précises à transmettre aux partenaires publics, aux journalistes et même aux citoyens. M. Marc Morin profite de la discussion pour informer les membres qu'un inspecteur est venu à trois reprises sur le chantier. Il a noté de petites améliorations possibles et celles-ci ont toutes été rapidement apportées.

M. Granal souhaite en apprendre davantage sur le déboisement effectué pour l'accès du côté de Girardville. M. Morin indique que le déboisement a été limité en raison du chemin qui n'est pas très large. Le déboisement le plus important a été effectué dans l'aire où les roulettes de chantier sont installées actuellement et qui deviendra éventuellement un stationnement permanent. Des petites opérations de déboisement ont aussi été effectuées en aval ainsi que sur l'île pour le futur parc écotouristique. Mme Imbeault note que les images aériennes prises par des drones et qui ont été partagés via les réseaux sociaux n'étaient pas fidèles car elles donnaient l'impression que les secteurs mentionnés avaient été bûchés davantage. M. Morin rappelle que pour

EHM, moins il y a de déboisement, moins cela coûte cher et c'est pourquoi les travaux ont été menés dans l'optique d'affecter au minimum le territoire.

M. Morin ajoute que 80 % des contrats ont été octroyés ou sont actuellement en cours, via les différents appels d'offres par EHM, et que le budget est respecté. Il reste encore des contrats pour l'électricité haute tension et l'achat d'estacades notamment, mais EHM est en bonne position. Mme Gagnon questionne M. Morin à propos du respect des échéanciers. Ce dernier indique que ça augure bien à ce chapitre mais qu'il y a toujours une incertitude qui plane concernant la phase de raccordement au réseau. EHM serait prêt à raccorder à la fin octobre l'année prochaine mais Hydro-Québec n'a encore donné aucune garantie que ça pourrait se produire à cette période. Une correspondance récente laissait entendre qu'Hydro-Québec situait le tout en avril 2018 mais aux yeux de M. Morin, c'est une date officieuse. Il mentionne qu'il s'agit de zones grises actuellement qu'il faudra éclaircir. Ceci dit, la production hivernale de la centrale, contrairement à Val-Jalbert, n'est pas la meilleure.

8.0 DOCUMENTATION

M. Alexandre Gauthier présente aux membres le contenu du cartable. Il tient à préciser aux membres que son contenu sera évolutif en fonction des certificats d'autorisation à recevoir du ministère. Comme il en reste quelques-uns à obtenir, la clé USB sera conservée et mise à jour à temps pour la prochaine réunion. Enfin, si la documentation est moins volumineuse que celle contenue dans le cartable du projet de Val-Jalbert, c'est tout simplement qu'il y a moins de ministères d'engagés dans celui de la 11^e Chute.

Mesure(s) de suivi

- **Remettre une clé USB à jour aux membres lors de la prochaine réunion qui contiendra l'ensemble des certificats d'autorisation reçus par EHM.**

9.0 AVIS ET RECOMMANDATIONS

M. Alexandre Gauthier explique que le point va demeurer ouvert afin que le comité puisse émettre, au besoin, des avis et recommandations en fonction des sujets abordés au cours de la réunion.

10.0 PRÉOCCUPATIONS DE CITOYENS

M. Alexandre Gauthier mentionne qu'une grille existe afin de traiter adéquatement l'ensemble des préoccupations qui seront adressées au comité de suivi, notamment par les citoyens. Pour le moment, aucune préoccupation n'a été reçue par courriel et ce, même si l'adresse est fonctionnelle depuis la mise sur pied du comité. Les seules préoccupations formulées l'ont été par l'entremise des partenaires municipaux et par M. Granal, à titre de membre du comité, lors de la réunion précédente.

11.0 DIVERS

11.1- Présentation de M. Laurier Bergeron

Compte tenu de son absence de la première réunion, Mme Aline Gagnon demande à M. Laurier Bergeron de se présenter pour le bénéfice de l'ensemble des membres, ce qu'il accepte avec plaisir. Ce dernier souligne qu'il en est à sa huitième année à la Société de gestion environnementale de Dolbeau-Mistassini. Il souligne qu'après avoir travaillé longtemps dans le domaine minier, le voilà maintenant producteur de bleuets. Ayant passé une partie de sa carrière dans le domaine industriel, il a été particulièrement intéressé à siéger sur le présent comité car il retrouve un peu ce milieu avec un projet comme celui de la 11^e Chute.

11.2- Calendrier de rencontres

En raison des horaires chargés de chacun et des obligations liées au bon fonctionnement du comité de suivi, Mme Aline Gagnon aimerait fixer un calendrier d'ici à la fin de l'année 2016 et pour le début de 2017. Après discussions, la date du 19 septembre est suggérée pour une rencontre à Alma des comités de suivi de Val-Jalbert et de la 11^e Chute. Une seconde rencontre pourrait avoir lieu le mardi 22 novembre à Dolbeau-Mistassini, seulement pour la 11^e Chute cette fois. Une visite de chantier sera également à l'horaire de cette journée. Enfin, en 2017, des réunions pourraient se dérouler aux mois de février, avril et juin, lors de la 3^e semaine de chaque mois.

11.3- Activité de communication

M. Alexandre Gauthier informe les membres qu'une visite des médias de la région est organisée jeudi. Ce type d'activité avait été effectué dans le cadre du projet de

Val-Jalbert et elle est appréciée des médias qui sont curieux de prendre connaissance de l'avancement des travaux.

11.3- Frais de déplacement

M. Alexandre Gauthier informe les membres que le formulaire de remboursement des dépenses leur sera envoyé par courriel. Il demande de la discipline aux membres pour que chaque formulaire soit envoyé rapidement à EHM au terme de chaque réunion afin de faciliter la tâche des employés chargés de leur traitement et effectuer les paiements dus.

Mesure(s) de suivi

- **Envoi du formulaire de remboursement des dépenses d'EHM par courriel aux membres.**

12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée.

RÉSUMÉ DES MESURES DE SUIVI

- **Rendre public le compte-rendu de la rencontre du 21 mars 2016 sur la page Web du comité de suivi du site energievertelsj.ca**
- **Rendre compte des démarches pour trouver un représentant pour le siège réservé aux autochtones.**
- **Mettre en ligne le protocole d'entente entre Énergie Hydroélectrique Mistassini (EHM) et l'OBV Lac-Saint-Jean sur la page Web du comité.**
- **Remettre une clé USB à jour aux membres lors de la prochaine réunion qui contiendra l'ensemble des certificats d'autorisation reçus par EHM.**
- **Envoi du formulaire de remboursement des dépenses d'EHM par courriel aux membres.**

**Comité de suivi du projet de minicentrale hydroélectrique
de la 11^e Chute de la rivière Mistassini**

*Réunion du lundi 20 juin 2016, 11 h 30
Restaurant Coq Rôti, salle du haut
1300, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Promenades du Boulevard)*

Ordre du jour proposé

- 1.0 MOT DE BIENVENUE
- 2.0 VÉRIFICATION DU QUORUM
- 3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4.0 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 21 MARS 2016
- 5.0 SUIVIS DÉCOULANT DU COMPTE-RENDU
- 6.0 SIGNATURE DU PROTOVOLE D'ENTENTE ENTRE ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE MISTASSINI (EHM)
ET L'OBV LAC-SAINT-JEAN
- 7.0 RETOUR SUR LA VISITE DE CHANTIER
- 8.0 DOCUMENTATION
- 9.0 AVIS ET RECOMMANDATIONS
- 10.0 PRÉOCCUPATIONS DE CITOYENS
- 11.0 DIVERS
 - 11.1 Présentation de M. Laurier Bergeron
 - 11.2 Calendrier de rencontres
 - 11.3 Activité de communication
 - 11.4 Frais de déplacement
- 12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avis de convocation

Comité de suivi du projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e Chute de la rivière Mistassini

Mashteuiatsh, le vendredi 3 juin 2016, Au nom de Mme Aline Gagnon, présidente de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et responsable du comité de suivi du projet de minicentrale hydroélectrique de la 11^e Chute de la rivière Mistassini, vous êtes convié(e) à une réunion régulière.

Date et heure : le lundi 20 juin 2016
11h30

Endroit : Salle de réunion
Restaurant Le Coq Rôti

Adresse : 1300 boulevard Wallberg
Promenades du Boulevard, Dolbeau-Mistassini

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour proposé ainsi que le compte-rendu de la réunion du 21 mars 2016.

Je vous rappelle que cette réunion sera précédée d'une visite du chantier **à compter de 9 h**. Le rendez-vous est fixé au stationnement situé en face de la bibliothèque municipale de Saint-Eugène-d'Argentenay (469, rue du Pont), à proximité de l'église.

Vous êtes priés d'adapter votre habillement en conséquence et d'apporter vos équipements de protection individuels (ÉPI) tels que bottes, lunettes ou casques. EHM vous fournira les équipements manquants.

Veillez également noter qu'à la suite de cette visite, un repas est prévu au restaurant Coq Rôti.



Vous êtes invités à confirmer votre participation par téléphone, courriel ou télécopieur dans les meilleurs délais en utilisant les coordonnées transmises à la fin de cet envoi.
Veuillez accepter mes salutations les plus sincères.

Alexandre Gauthier
Secrétaire

p.j. Ordre du jour proposé et compte-rendu

Alexandre Gauthier
418-275-4262 poste 229
418-637-0530
alexandre.gauthier@dpisec.ca